

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024**

Le treize juin deux mille vingt-quatre à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Fabien PIVETTE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Didier VAUCHEL pouvoir à Audrey MAZUREK
Mme Valérie COLAROSSO pouvoir à Rolande REBYFFE
M. Arnaud DUBOIS pouvoir à Abdel BABACI
M. Nicolas LHERBIER pouvoir à Jean Jules MORTEO
M. Priam PUCA pouvoir à Marie BEAUMELOU
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Stéphanie LAFINE
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Sophie LEVASSEUR
Mme Nathalie JULIAT pouvoir à Albert ALFANDARI

Absente : Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE,

N° 20241306-26 : Recrutement d'agents non titulaires pour les besoins saisonnier d'activité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L 332-23,
Vu les crédits ouverts au budget de l'exercice,

Considérant qu'afin d'assurer le bon fonctionnement du centre de loisirs, du club ados et du service des espaces verts durant les vacances scolaires de l'année 2024, il convient de prévoir les renforts saisonniers indispensables au fonctionnement du centre de loisirs, du club ados et du service des espaces verts.

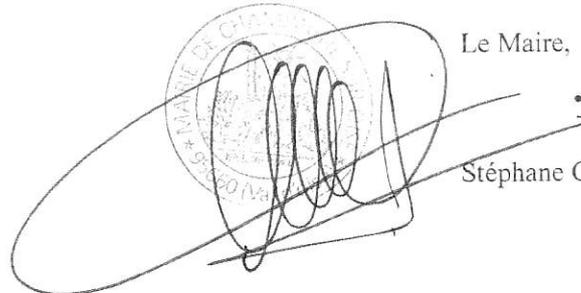
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des voix (28 voix POUR dont 8 pouvoirs),

APPROUVE la création des emplois saisonniers pour les congés scolaires 2024, conformément au tableau ci-après :

SECTEUR D'ACTIVITE GRADE	NBRE MAXI PAR PERIODE	VACANCES SCOLAIRES 2024	REMUNERATION	TEMPS EMPLOI
CENTRE DE LOISIRS ET CLUB ADOS Adjoint d'animation	12 agents (juillet et août)	Hiver et printemps Eté Toussaint et Noël	IB 367 (sans BAFA) IB 378 (avec BAFA)	De 1 jour au TC
SERVICE TECHNIQUE Adjoint technique	1 agent en mai / juin et septembre 2 agents en juillet et août	Juin – juillet – août et septembre	IB 367	TC

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise, le 14 juin 2024

Le Maire,



Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 07/06/2024
 Nombre de membres :
 En exercice : 29
 Présents : 20
 Votants : 28
 Dont pouvoirs : 8

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication »

REÇU EN PREFECTURE
 Le 19/06/2024
 Application agréée e.legalite.com

93_DE-095-219501343-20240613-20241306DEL